

espèce, à l'exception de ceux des moineaux, des des geais ou oiseaux de proie.

Quelques préfets ont invité les instituteurs communaux à faire souvent à leurs élèves la lecture de cette interdiction spéciale.

LE LOCALE

LEMENTALE

— Lire la note suivante à nos lecteurs. Nous nous sommes empressés de publier la note suivante à nos lecteurs.

— Lire la note suivante à nos lecteurs.

— Le 2 février courant, un sac de voyage a été trouvé dans une voiture de première classe, à la gare de Roanne. Il a été réclamé par M. le Sous-Prefet de Lapalisse, qui a pu constater qu'un porte-monnaie contenant 70 fr., renfermé dans le sac, avait été soustrait.

— Prenez garde à vos poules, surtout en temps de carnaval!

Dans la nuit du 30 au 31 janvier dernier, 12 poules et 2 dindes ont été soustraites au préjudice du fermier de M. Beaulieu, à Riorges. Les voleurs ont escaladé un mur et fracturé la fenêtre du poulailler.

— Encore les poules!

Vendredi, à 11 h. du matin, on pouvait apercevoir un jeune homme, à l'air effronté, suivant la rue Impériale entre deux sergents de ville.

C'est un nommé Gouttard, à peine âgé de 21 ans, inculpé de s'être introduit, dans la nuit du 3 au 4 courant, dans le poulailler de la veuve Raquin, de la commune de Pouilly-les-Nonnains, et d'y avoir tout simplement torqué le cou à 17 poules; mais il paraît que la dernière victime s'est défendue énergiquement, car ses cris ont été entendus par la propriétaire, qui s'est empressée de venir éclairer cette scène de carnage.

Le voleur a dû prendre la fuite, laissant tous les morts sur le carreau.

Vous croyez que notre excellent jeune homme s'en est tenu là? Pas du tout. Voulant sans doute fêter le Mardi-Gras à tout prix, il s'est adressé chez la veuve Aubourdy, de la même commune, où il a pu enlever, sans être dérangé cette fois, 16 poules, un coq et un magnifique dindon.

Par quel miracle Gouttard a-t-il été arrêté? Nous n'en savons rien; mais toujours est-il qu'on ne lui a pas donné le temps de consommer le produit de son vol, et qu'on l'a trouvé nanti de 7 poules et du dindon.

La police a pu mettre également la main sur deux de ses complices.

Enfin, dans son interrogatoire, Gouttard a été d'un cynisme révoltant; il a répondu à une question qui lui a été adressée sur le mobile de son vol, que « la viande de bœuf était trop lourde pour son estomac. » — « La volaille commençait aussi à me fatiguer, aurait-il ajouté, et j'avais un coup magnifique à faire, ce soir, dans un pigeonier. »

— Mardi dernier, la femme Loriol, demeurant à Lapacaudière, était occupée à tondre une brebis dans son écurie, en compagnie de sa fille, âgée de 3 ans. Cette enfant se plaignit du froid. La mère la conduisit aussitôt à la cuisine auprès d'un bon poêle, puis vint reprendre son ouvrage. Quelques instants après, elle voulut aller voir ce que faisait son enfant; quelle ne fut pas sa douleur de la voir tout environnée de flammes.

Cette femme s'empressa d'éteindre le feu, mais malgré de prompts secours, la jeune Loriol succombait le jour même.

— Nous avons vu défiler le cortège des bœufs gras, et nous avons remarqué surtout ceux de M. Valorge, place du Marché, au nombre de trois pesant de 1000 à 1400 kilogrammes pièce.

Nous regrettons que MM. les bouchers n'aient pas jugé à propos de nous adresser le poids de leurs bœufs: Nous nous serions fait un véritable plaisir d'en faire part à nos lecteurs et cette réclamation leur eût été certainement plus profitable qu'à nous-mêmes.

Peut-être ont-ils craint que la comparaison du poids des leurs avec ceux de M. Valorge ne fût à leur désavantage.

— Hier, on accompagnait à sa dernière demeure une de ces âmes dont la vie, selon l'expression de l'Evangile, s'est écoulée en faisant le bien. Madame veuve Benetière est morte à l'âge de 79 ans. N'ayant que de très-faibles ressources, elle trouvait encore, sur son modeste revenu, de quoi assister de nombreux indigents. A aucun malheureux n'a jamais frappé en vain à sa porte. La plupart étaient certains de trouver tous les matins leur souper prêt. Aussi cette sainte femme s'est-elle endormie dans l'éternité, bénie de tous ceux qui ont eu l'avantage de la connaître et de l'estimer.

— Mardi, nous avons assisté aux funérailles de M. Ferlay fils cadet, enlevé à l'âge de 25 ans à peine.

La Fanfare de Roanne, dont il était membre, l'accompagnait jusqu'à sa dernière demeure.

Il y avait foule à la suite du cortège, et nous avons pu nous rendre compte de la grande vénération de la population roannaise pour le culte des morts.

— Le projet d'une exposition universelle à Lyon revient sur le tapis, dans d'autres conditions, sous un autre nom et sous une autre forme.

Cette fois, dit le *Courrier de Lyon*, on ne demanderait rien à la caisse municipale, sinon la cession des excédants des recettes de l'octroi pendant la durée de l'exhibition.

Elle serait installée, non sur le cours Napoléon, mais au parc de la Tête-d'Or, dont les richesses acquises seraient accrues de plusieurs serres et édifices, édifiés aux frais de la société concessionnaire et qui resteraient à cet établissement public.

Une société parisiennne fournirait les capitaux nécessaires et se chargerait de tout à ses périls et risques. Si cela est, nous ne pouvons que lui voter des remerciements et faire des vœux pour son triomphe.

— Les concours régionaux reproducteurs, d'instruments et de produits agricoles auront lieu, en 1869, aux époques et dans les villes ci-après: du samedi 17 au dimanche 25 avril.

Lyon (Ain, Jura, Loire, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie et Haute-Savoie).

Moulins (Allier, Cher, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret et Nièvre).

A cette époque et où les engelures, les crevasses, et les rhumatismes se font sentir, l'Union de la Sarthe croit devoir indiquer à ses lecteurs trois remèdes faciles dont on lui garantit l'efficacité:

Pour les engelures: Faire infuser dans de l'eau tiède une poignée de tan et se tremper les mains trois ou quatre fois par jour dans la décoction.

Pour les crevasses: huit ou dix fois par jour, se faire chauffer les mains et se les frot-

ter alors avec du jus d'oignon, ou tout simplement avec un oignon coupé en deux.

Pour les douleurs, surtout provenant de refroidissements, il faut faire un mélange à parties égales d'alcool, d'essence de térébenthine et se frictionner longuement les parties souffrantes avec ce liniment.

— Il y a dans nos campagnes, dit le *Salut Public des voleurs de dots*, Cette industrie peu connue vaut la peine qu'on la dévoile.

Dans un petit pays, quand une fille a subi quelque fort accroce à sa réputation, il n'y a pour elle qu'un moyen de rentrer en grâce dans l'opinion publique: c'est de se marier.

Est-elle riche? la chose va toute seule; mais quand elle n'a qu'une petite dot, c'est au vol qu'elle doit saisir l'occasion du mariage.

C'est justement sur ce point que spéculent le voleur de dots campagnards.

Un gaillard étranger au pays s'y installe un beau jour. Sa conduite est à peu près bonne. Il ne tarde pas à être mis sur la piste des partis de ce genre. Il fait reluire aux yeux d'une pauvre fille un prochain mariage.

On passe par dessus les renseignements, on remet à plus tard pour les références, on célèbre en hâte les fiançailles que l'usage veut, dans nos campagnes, que le futur mari entre en possession de la dot, au moins en partie. Notre homme se fait donner par sa fiancée le plus fort à-compte possible, puis il disparaît.

La justice est en ce moment sur la trace d'un individu, qui, après avoir trompé de pauvres filles dans deux communes de Saône-et-Loire, était en train de brusquer un troisième dénouement.

— Nous lisons dans la *Décentralisation*:

MM. Cornud et Guillot, envoyés à Lyon, par Mgr l'archevêque d'Alger, pour recueillir des secours en faveur de l'œuvre des Orphelins arabes, ont commencé leur moisson. Dieu semble bénir leurs recherches, car en peu de jours ils ont déjà recueilli environ 5,000 francs. Nous avons eu sous les yeux la liste des offrandes et les noms des premiers bienfaiteurs; nous n'aurons garde de blesser leur modestie chrétienne en révélant leur bonne action. Mais nous devons mentionner une somme de 2,000 francs apportée aux deux ecclésiastiques africains par un de nos concitoyens qui a absolument voulu garder l'anonyme.

Nous espérons bien que la récolte de MM. Cornud et Guillot ne s'arrêtera pas à ces premiers fruits. Nous rappelons à nos lecteurs que ces messieurs sont descendus au petit séminaire de Saint-Jean, dont le digne supérieur leur donne l'hospitalité, et qu'on peut les y voir tous les jours.

— On lit dans l'*Indépendant de Constantine* (Algérie), du 19 janvier:

Monsieur le rédacteur,

J'étais invité par M. Samson à aller passer quelques jours à sa ferme de Magran, près de Penthèvre, où plusieurs lions, depuis deux mois, signalaient leur présence par de grands ravages. En effet, on n'évaluait pas le chiffre à moins de quarante-cinq têtes de gros bétail, dont seize bœufs, qui auraient été détruits dans la seule propriété de M. Samson.

Arrivé à Magran, le 3 janvier, j'ai été reçu par le propriétaire avec toute la gracieuseté qui le caractérise. Dès le 4, j'étais en excursion pour reconnaître le terrain et découvrir les voies fréquentées par la reine lionne. Ce jour-là même, au soir, je me postai dans une touffe de lentilles au carrefour de plusieurs sentiers. Après avoir attaché un mulet devant mon poste, je passai trois nuits en cet endroit, sans rien voir ni rien entendre. Cette déception cessa de me surprendre quand j'appris que les lions avaient fait ripaille d'une jument dans une ferme voisine.

Dans la nuit du 8 au 9, une pluie battante et une obscurité profonde paralysèrent mes efforts. Il m'eût été impossible de voir ma propre main devant moi. Fatigué, je crus devoir aller passer la nuit suivante à la ferme. Or, pendant cette même nuit, les lions profitaient de mon absence et dévorèrent mon pauvre mulet. Le lendemain, le temps s'étant rétabli, je retournai à mon poste, et j'eus le plaisir d'entendre les rugissements de ces seigneurs; mais ils étaient repus et n'approchèrent pas à la distance convenable pour que je pusse les tirer.

Le 12, au soir, j'arrive à mon buisson lorsque, tout-à-coup, j'aperçois deux lions d'une assez belle taille devant moi. Le premier s'était arrêté à trente pas et me regardait, dans une pose demi en travers.

Je jugeai qu'il n'y avait pas de temps à perdre, j'ajustai au défaut de l'épaule gauche et fis feu. Le lion tombe, se relève et retombe plusieurs fois, en disparaissant dans le fourré et en poussant des cris de douleur. Son compagnon disparaît aussi, sans que je puisse lui adresser une balle.

Après quelques minutes d'observation, je me blottis dans mon buisson et y passai la nuit entière à y entendre les gémissements du lion blessé.

Le lendemain matin, quelques Arabes me rejoignent, et se mettent avec moi à la recherche du blessé. Les seules traces à suivre étaient quelques rougeurs de sang sur un sol sec et dénudé. Aucune empreinte sur ce terrain de grès... Il était quatre heures de l'après-midi lorsque le régisseur de M. Samson vint nous rejoindre.

Nous avons poussé nos recherches jusqu'à un épais fourré de myrte, de lentisque, de chèvre-feuille et d'oliviers entrelacés, lorsque nous crûmes devoir nous arrêter devant ces massifs impénétrables. En cela, nous fûmes bien inspirés, car le silence que nous observions nous permit bientôt d'entendre la respiration du lion, à une distance de six mètres au plus... En ce moment critique, les Arabes nous quittaient et fuyaient à toutes jambes. Nous les avons rappelés, encouragés et même entraînés à jeter des pierres dans le massif... Aussitôt, le lion est sorti, mais sous le couvert du bois et nous faisant entendre des grognements poussés de toute la puissance de ses poumons. Les Arabes ont encore fui et sont montés sur un rocher presque inaccessible. Le lion a paru s'arrêter à une distance de 200 mètres, dans des broussailles inextricables, où il lui était facile de faire tête.

La nuit approchait. J'ai jugé qu'il était sage et prudent de le laisser s'affaiblir encore. En effet, le lendemain matin, à peine revenus à l'endroit où nous l'avions laissé, nous l'avons trouvé raide mort. Ma balle était bien entrée au défaut de

l'épaule gauche, et était sortie au flanc droit. C'est un lion de quatre à cinq ans.

Agréer, etc.

CHASSAING.

On lit dans la *Semaine Religieuse*.

M. Laffay, curé de Saint-Lager, a été nommé curé commis à Firmigny.

M. Bruyas, curé de Gleizé, a été nommé curé à Saint-Lager.

M. Glas, vicaire de la Croix-Rousse, a été nommé curé à Gleizé.

M. Cessier, ancien aumônier, a été nommé vicaire à la Croix-Rousse.

M. Snehel, ancien curé, est décédé à Saint-Marcel-de-Félines, le 23 janvier, à l'âge de 61 ans.

— Dans la nuit du 28 au 29 du mois dernier, un vol avec escalade d'un ballot de marchandises estimé 160 fr. environ, a été commis au préjudice du sieur Louis Lhopital. Ce vol a eu lieu au Pont de Dorieux, commune de Belmont (Rhône), dans une cour close de mur, élevée d'environ 1 mètre 30 centimètres.

Ce ballot renfermait les marchandises suivantes:

1° Une pièce de toile bleu de 30 mètres portant le numéro 14, 867;

2° Une autre pièce d'étoffe inférieure de 20 mètres, portant le numéro 16, 473;

3° Une pièce flanelle-chiffon, de 23 mètres, portant le numéro 10, 440;

4° Une pièce finette, de 48 mètres, portant le numéro 15, 470.

Malgré les plus actives recherches, on n'a pu découvrir jusqu'à présent les auteurs de cette soustraction.

— Dijon vient d'être doté d'un conservatoire de musique; le directeur est nommé; on choisit les professeurs.

On est tout étonné que Lyon, la seconde ville de France, où les professeurs de chant et de musique sont très-renommés, on ne cherche pas à organiser un conservatoire, où bien des ouvriers et ouvrières en soie trouveraient là, peut-être, un nouvel avenir. Plusieurs chanteurs célèbres, que nous pourrions nommer sont sortis des ateliers de tissage de la Croix-Rousse.

— Les expériences de creusement des puits instantanés se poursuivent en ce moment sur divers points de la France. Ces puits peuvent, comme on sait, se creuser moyennant une somme de 200 fr. à la profondeur de 6 mètres. Un journal rappelle que « les puits instantanés paraissent surtout appelés à rendre de grands services à l'agriculture. Aussi l'Empereur, devant qui d'heureux essais de forage de puits instantanés ont été faits à Fontainebleau, a chargé l'industriel français qui a acquis le brevet anglais, de se livrer à des études sur les contrées incultes de la France que l'on pourrait féconder par ces puits. »

— M. le comte de Sèze, petit-fils du défenseur de Louis XVI, vient de mourir à Rome, à l'âge de 45 ans.

La famille impériale vient d'être frappée deux fois en un même jour dans ses affections. A peine la mort du duc Tascher de la Pagerie était-elle un fait accompli qu'une dépêche de Yannes apportait aux Tuileries la nouvelle de la mort de la princesse Bacciocchi. Très-souffrante depuis un an à la suite de l'accident de voiture dans lequel elle se brisa la jambe, la princesse allait mieux ces jours passés; elle se disposait même à venir à Paris quand le mal fit tout à coup des progrès inquiétants qui devaient amener un funeste dénouement. La princesse Bacciocchi était cousine germaine de l'Empereur; elle laisse, dit-on, toute sa fortune, cinq ou six cent mille francs de rentes en terres, au Prince impérial. La nouvelle de ce malheur est arrivée aux Tuileries à une heure où il n'était plus possible de contempler le bal du soir; le bal a donc eu lieu, mais l'Impératrice n'y a pas assisté, et l'Empereur n'y a fait lui-même qu'une courte apparition au bras du prince Napoléon; à dix heures et quart, S. M. était rentrée dans ses appartements. Alors seulement les danses ont recommencé, pour durer jusqu'au matin.

Caisse d'Épargne de Roanne.

Mois de janvier 1869.

La Caisse a reçu de 334 déposants, dont 84 nouveaux. 56262 fr. »

Elle a remboursé à 194 titulaires de livrets, dont 29 pour solde. 31485 fr. 32

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE ROANNE

Du 23 janvier au 6 février 1869.

Mariages (5).

Goyon Mathieu, tisseur, 25 ans, et Prévot Anne, tisseuse, 25 ans.

Pommet Louis, tisseur, 23 ans, et Dumas Henriette, tisseuse, 19 ans.

Mazille Jean-Marie, 28 ans, et Tacher Jeanne-Thérèse, 25 ans.

Derrière Benoit, tisseur, 27 ans, et Merlin Félicité, lingère, 29 ans.

Dubuis Jean-Marie, tisseur, 22 ans, et Tournaire Jeanne, 16 ans.

Naissances (28).

Collet Marie, fille de Pierre Collet, et de Dérvernois Claudine. — Dionnet Elisabeth, fille de Jean Dionnet, et de Moreau Anne. — Duvergier Pierre, fils de Pierre Duvergier, et de Gauthier Jeanne. — Perrin Marie, fille de Jean-Marie Perrin, et de Malcus Charlotte. — Barjot Claude et Barjot Louise, fils et fille de Jean Barjot, et de Mure Marie. — Péliissier Marie, fille de Amable Péliissier, et de Colombier-Cinquantin Antoinette. — Dulac Jules, fils de Benoit Dulac, et de Jonard Antoinette. — Un enfant naturel.

Lafond Mathilde, fille de Jacques Lafond, et de Malot Jeanne. — Goulat Marie, fille de Pierre Goulat, et de Charmotte Elie. — Aulas Jeanne, fille de Félix Aulas, et de Nigay Victorine. — Simon Claudine, fille de Jean Simon, et de Pardon Benoite. — Muzard Françoise, fille de Isidore Muzard, et de Balouzet Marie. — Roux Marie, fille de François Roux, et de Bourrassière Berthe. — Blancherie Claude, fils de Louis Blancherie, et de Décoray Philomène. — Dufraisse Marie, fille de François Dufraisse, et de Guichette Françoise. — Donjon Antoinette, fille de Claude Donjon, et de Guyot Jeanne. — Duvergier Marguerite, fille de François Duvergier, et de Vial Catherine. — Jarsillon Catherine, fille de Barthélémy Jarsillon, et de Detour Jeanne. — Murgin Claude, fils de Justin Murgin, et de Petitou Jeanne. — Dumas Camille, fils de Jacques Dumas, et de Fessy Jeanne.

— Desseigne Virginie, fille de Marc Desseigne, et de Pénin Geneviève. — Bouvier-Lacraz Louise, fille de Claude Bouvier-Lacraz, et de Perroy Claudine. — Chatelet Elisabeth, fille de Pierre Chatelet, et de Bardonnet Geneviève. — Bigard Jean, fils de Antoine Bigard, et de Guillard Marie. — Gallet Rosalie, fille de Nicolas Gallet, et de Bussière Marie. — Un enfant naturel.

Décès (19).

Turge Claude, coiffeur, 32 ans. — Peurière Clotilde, 27 mois. — Bonneton François, rentier, 57 ans. — Penel Elisabeth, veuve Grolet, 65 ans. — Babad Henri, rentier, 68 ans. — Danière Claudine, épouse Dupuis, 30 ans. — Charnay Claudine, épouse Lugand, 25 ans. — Musset Benoit, 4 ans. — Tête Jean-Baptiste, 3 ans et demi. — Tournaire Eugénie, 5 ans. — Gardet Louis, 16 mois. — Alaix Pierre, 65 ans. — Ferlay Philippe, 25 ans. — Bataillard Claude, 79 ans. — Pharebat Barthélemy, 69 ans. — Forest Aimée, 64 ans, épouse de Monnery Jean. — Claire Antoinette, 80 ans, veuve de Bénétière Jean. — Deux enfants présentés sans vie.

ENGRAIS CHIMIQUES

(Système G. VILLE)

GENEST aîné et fils, rue Impériale, 81, LYON. Envoi franco du prix-courant et notice sur le mode d'emploi. 81

AVIS IMPORTANT.

Les expériences comparatives faites dans les hôpitaux de Paris constatent que le Siroc et la PATE DE NAFÉ de Delangrenier sont les pectoraux les plus efficaces pour combattre les catarrhes, asthmes, toux, grippe, coqueluches, maux de gorge et toutes les irritations des organes de la poitrine et des bronches. — Dépôts dans toutes les pharmacies.

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. — Se vend dans toutes les pharmacies. 31

Le moins chers et le plus complet des journaux parisiens.

LE PEUPLE

Journal quotidien, grand format. Politique, littéraire, commercial, etc. Programme: Démocratie. — Liberté. Directeur: Clément Duvernois. Abonnement: 9 fr. par trimestre. 95 Bureaux: 16, rue du Croissant, à Paris. 5-1

L'ÉPARGNE

JOURNAL FINANCIER

Paraissant chaque semaine.

SUCCURSALE A LYON

92, rue de l'Impératrice, 92.

C'est le guide de ceux qui, possédant un avoir, n'entendent le placer que dans des entreprises sagement administrées. Il paraît chaque dimanche et publie tous les tirages des valeurs françaises et étrangères, cours des titres cotés et non cotés, dividendes, convocations, comptes-rendus des assemblées et des articles raisonnés sur toutes les affaires financières. — Directeur-gérant: F. DE FONTOILLANT, chevalier de la Légion d'Honneur.

Abonnement: 2 fr. 40 c. l'an. Pour recevoir le journal franco à domicile pendant un an, il suffit d'envoyer 2 fr. 40 en timbres-poste au directeur de la succursale, 92, rue de l'Impératrice, à Lyon. Renseignements gratuits aux abonnés. 80

— M. PRETERRE, chirurgien-dentiste, lauréat de la Faculté de médecine de Paris, est l'inventeur d'appareils brevetés s. g. d. g., et d'un système d'éducation donnant une parole parfaite aux sujets atteints de naissance de division palatine, qui les rend souvent incompréhensibles. (Grande médaille de Londres 1862 et médaille d'or unique à l'Exposition Universelle 1867.) M. Preterre reprend en octobre ses cours de prononciation et les continuera jusqu'en mars. Se faire inscrire d'avance, 29, boulevard des Italiens, Paris. L. B. 8-6 17

EVITEZ

les GERÇURES des mains, des lèvres, ENGELURES, PELLICULES, en employant la Crème Simon, de Lyon. Se méfier des contrefaçons. Roanne, pharmacie GERBAY; Charlieu, pharmacie GERBAY; Saint-Etienne, pharmacie SUE.

Pour tous les articles non signés, MARION et VIGNAL

Mercuriales sans variation

ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de M^e MARCHAND, avoué à Roanne. PUBLICATION POUR

PURGE D'HYPOTHEQUES LEGALES

Par acte reçu Me Auroux et son collègue, notaires à Roanne, le 17 novembre 1868, enregistré, madame Léoncie Despales, veuve de M. Jean-Claude Rochebillard, propriétaire, demeurant à Roanne, a vendu à M. Louis-Joseph Darne, négociant, demeurant à Roanne, moyennant la somme de douze mille francs, — une maison avec cour, aisances et dépendances, située à Roanne, angle des rues de la Côte et du Jardin-Botanique, confinée: à l'est inclinant midi, par maison à M. Perrier; et à l'ouest, par la rue du Jardin-Botanique.

Cet immeuble avait été recueilli par madame Rochebillard dans les successions des défunts époux Jacques Despales et Fleurie Jeunet, ses père et mère, décédés à Roanne, où ils habitaient. Ceux-ci les possédaient depuis le 8 juin 1844.

Par exploit de Marillier, huissier à Roanne, du 4 février courant, M. Darne a dénoncé l'acte de dépôt qu'il a fait au greffe de la copie collationnée de son titre d'acquisition à M. le Procureur Impérial et à M. Claudius Renon, négociant à Roanne, subrogé-tuteur des enfants mineurs de madame Rochebillard.

Cette insertion est faite afin de compléter la purge des hypothèques légales pouvant grever l'immeuble vendu.

Pour extrait conforme: Signé, MARCHAND. 96

Tribunal de Commerce de Roanne.

FAILLITE GARET

Par jugement du tribunal de commerce de Roanne, du 4 courant, Le sieur Garett, confiseur au Coteau a été déclaré en faillite à compter provisoirement du même jour.

Sa personne a été placée sous la surveillance de M. le commissaire de police du Coteau.

M. Bonnaud a été désigné pour juge-commissaire, et le sieur Bostmamburn nommé syndic provisoire.

MM. les créanciers sont convoqués à se réunir le 11 courant, à 10 heures du matin, au greffe du Tribunal de commerce de Roanne, pour donner à M. le juge-commissaire leur avis sur la nomination du syndic définitif et sur la composition de l'état des créanciers présumés.

Roanne, le 6 février 1869 Le Greffier, POTHIER. 97

Etude de M^e ARDAILLON, avoué à Roanne. VENTE PAR LICITATION ENTRE MAJEURS ET MINEURS D'UNE MAISON

Jardin et dépendances Sis au Coteau, lieu des Balmes.

En un seul lot Adjudication au mardi 2 mars 1869, en l'audience des criées du Tribunal civil de Roanne et pardevant M. Perras, juge audit Tribunal, de 11 heures du matin à 2 heures de relevée.

Désignation des immeubles à vendre telle qu'elle existe au cahier des charges. Une maison, cour et petit jardin, aisances et dépendances, situés au Coteau, lieu des Balmes. La maison est construite en pisé et couverte en tuiles creuses. Elle se compose d'un rez-de-chaussée avec grenier au-dessus, qui prennent leurs jours et entrées, savoir: au rez-de-chaussée et en soir, par trois portes et deux croisées, et, au grenier, par une seule croisée. Dans la cour de la maison, il existe en midi un bâtiment faisant suite à un petit hangar, dans lequel il se trouve une petite chambre avec cave au-dessous. Ce bâtiment comprend six boutiques à tisser, qui prennent leurs jours et entrées par six croisées et deux portes. Dans la cour et au nord, il existe un hangar en planches, servant de dépôt aux locataires de la maison.

Lesol sur lequel les bâtiments sont construits, la cour et le petit jardin, ont ensemble une contenance approximative de un are vingt-deux centiares.

Etude de M^e CORNU, avoué à Roanne.

PURGE D'HYPOTHEQUES LEGALES.

Vente par les mariés Jean Taillardat et Jeanne Marie Gouttebrosse, au profit de M. Jacques Bernard, mousselinier à Saint-Just-la-Pendue, d'un tènement de bâtiments et jardin, de la contenance de sept ares quatre-vingt-treize centiares environ, situé sur la commune de Saint-Just-la-Pendue, quartier de la Croix-de-Mission, moyennant la somme de quinze cents francs;

Avec déclaration à Madame Taillardat sus-nommée que la présente signification lui était faite, pour qu'elle eût, dans les deux mois de la date des présentes, à faire inscrire, s'il y a lieu et le juge convenable, son hypothèque légale sur les immeubles vendus au requérant; que, ce délai expiré et faute par elle de l'avoir fait, lesdits immeubles en seront définitivement affranchis.

ALMANACHS. — L'Ami de la Famille. Voilà le véritable almanach de la famille chrétienne. Ici tout est orthodoxe, conforme à la bonne doctrine et à la sainte morale. L'auteur, fœnicieusement catholique, puise ses inspirations au foyer le plus pur. C'est la religion qui guide sa plume; il nous la montre comme une mère, prodiguant tous les trésors de sa tendresse à ses enfants qui la respectent et qui l'aiment. Il y prêche l'amour du travail, de l'économie, de l'ordre, la charité fraternelle, la modération et le respect de ceux qui sont investis de l'autorité. Des histoires intéressantes, de charmantes fables, des réflexions morales récréent agréablement l'esprit et forment le cœur.

L'Almanach de l'Union catholique est frère de l'Ami de la Famille, et mérite comme lui une place au foyer domestique. Leur père commun est un fervent catholique de Lyon, M. L. Becoulet, qui par ses talents et son zèle a mérité d'être choisi par feu Antoine Périssé pour être le directeur et le continuateur de son œuvre de prédilection: L'UNION CATHOLIQUE.

AVIS

L'UNION CATHOLIQUE publie une livraison chaque mois; on souscrit par dizaine, centaine, etc. Par la poste, le prix de la dizaine est de 2 fr. 20; deux dizaines, 3 fr. 30; trois dizaines et au-dessus, 4 fr. 30 l'une. Les bureaux de l'Œuvre sont toujours dans la chambre du fondateur, M. ANR. PÉRISSE; rue Mercière, 47, à Lyon. — Adresser les demandes à M. le DIRECTEUR ou à M. Léopold BECOULET, Place St-Alexandre chez qui l'on trouve:

- Collection de L'UNION CATHOLIQUE, depuis sa 3^e vol. in-18 fondation; 2 50 — des Bulletins de l'Œuvre; 1 50 1 joll vol. in-18 — Almanach de l'Œuvre, de 32 pages; 1 10 — L'Ami de la Famille, 1867 et 1868, 126 pages; 2 25 Sainte Colline de Fourvière, avec plan de la colline 1 joll vol. in-18 3^e édition; 1 » La Désertion des Campagnes, par Olivier Jeantet, 1 beau vol. in-12 recommandé par plusieurs Evêques; 2 » La Vérité de la religion, par Mgr. l'Archevêque de Paris. — In-18; 1 15 On donne 1/12. L'Union à J.G. par St-Jure, un gros in-18 broché au lieu de 3 fr.; 1 25 Conseils de la sagesse, par le p. Bouthaud, 1 gros in-12 au lieu de 3 fr.; 1 25 Le Guide des pères et des mères, pour l'éducation physique et morale des enfants, par le docteur CHARDON, membre de plusieurs sociétés savantes, approuvé par l'autorité ecclésiastique. 1 joll vol. in-18, broché, net; 1 50 Beaucoup de livres au rabais et dont plusieurs ne sont plus dans le commerce. 93

DEMANDE DE PROPRIÉTÉ

On demande dans l'arrondissement de Roanne, à proximité d'une station de chemin de fer:

1^o Une grande propriété de produit, avec belle maison de maître, d'un rapport de 4 p. 0/0. Prix: jusqu'à 300,000 francs;

2^o Une autre propriété de produit, avec maison de maître, d'un rapport de 4 p. 0/0. Prix: 100,000 à 200,000 francs.

On demande une propriété de grande superficie, propre à la plantation, des bois, dans la direction de Roanne à Tarare.

S'adresser à Lyon, à l'AGENCE POUR LA VENTE DES IMMEUBLES, place des Terreaux, n^o 1, au 2^e.

A VENDRE

DES HARNAIS

EN TRÈS-BON ÉTAT et une Voiture à 4 roues

Bien suspendue, ressorts à pincettes, pouvant au besoin servir à un fabricant. S'adresser au garçon d'écurie de M. PICARD, maître d'hôtel à Roanne. 91

ON DEMANDE un élève pharmacien

ayant fait quelques études. S'adresser au Bureau du Journal, rue Impériale, 70. 98

A CÉDER A L'AMIABLE POUR CAUSE DE DÉCÈS La suite des affaires de la

MAISON BILLEBEAUD FONDEUR

A Roanne, quai de l'Île Comprenant la clientèle, l'outillage et le matériel de l'usine avec long bail. On vendrait même les immeubles. S'adresser à Madame veuve BILLEBEAUD, quai de l'Île, et à M^e AUROUX, notaire à Roanne. 4-2 87

DRESSAGE DE CHEVAUX DE SELLE

S'adresser au bureau du Journal, rue Impériale, 70. 41

OCCASION A VENDRE TOCT OU PARTIE MATÉRIEL DE TISSAGE

Une Chaudière à coller, 12 Métiers à cotonne complets, 15 Rouets, un Ourdissoir, une Presse système Bouzy, Râteaux, Peignes, Lisses, Navettes, Perches, Brosses, Bobinons, Chevons, etc.

Matériel de Carderie Un Perroquet, un Bateau, 3 Cardes à coton, Rouleaux à aiguiser, etc.

Une Locomobile Ayant la force de 4 chevaux. A CÉDER DROIT AU BAIL DE MAISON OU USINE

Sise à Cusset (Allier) Écrire, pour le tout, à M. E. BOT, à Cusset, près Vichy. 8

HUILE DE NOIX VIERGE

Garantie fraîche Prise au pressoir et faite sur commande GROS ET DEMI-GROS.

S'adresser à l'huilerie du Coteau, Legrand aîné (Joseph Grangette, successeur). 7

AVIS AUX PLÂTRIERS

Ils trouveront désormais chez M. Guillet, marchand de bois au Coteau (Loire), des liteaux de plafonds, forts comme dimension 0^m03 sur 0^m01, au prix exceptionnel de 42 fr. le mille réduit à 3^m. 11 Remise sur les affaires en gros.

A VENDRE BELLE MAISON BOURGEOISE

Située à Roanne. Prix: 45,000 fr. S'adresser à M. BALAVY, rue Impériale, 2, à Roanne. 13

AUBOYER

HORTICULTEUR PÉPINIERISTE

A l'avantage de prévenir sa nombreuse clientèle que, cette année, il aura, comme par le passé, et à des prix modérés, une grande quantité d'arbres fruitiers, forestiers, d'ornement et d'agrément, et plus de 10,000 arbres verts à la vente.

Il prévient aussi MM. les agriculteurs qu'après vingt années d'études sur la grande culture, il est parvenu à établir à des prix très-réduits une composition de graines épurées pour former les nouvelles prairies, se composant des vingt-cinq meilleures graminées, se fauchant la première année de semis. Il a également une grande quantité de graines de foin des pays des meilleurs choix, ainsi que toutes espèces de graines fourragères, potagères et de fleurs, et une belle collection d'oignons à fleurs.

Il se charge également de tous travaux concernant sa partie, les exécutant soit en régie, soit à l'entreprise. Son magasin est situé rue des Bourrasières, 2, à Roanne. 14

La Caisse générale des Obligations

Achète pour compte, moyennant un premier versement de peu d'importance et des versements mensuels, les Obligations émises par la Ville de France, le Crédit foncier de France, le département de la Seine, le Canal de l'isthme de Suez et toutes autres. Demander les conditions (affranchir) à MM. Melchior DUPLAN et C^{ie}, directeurs, 15, rue de l'Échiquier, à Paris.

La Caisse générale des Obligations demande un correspondant sérieux et honorable dans chaque ville de ce département. L. B. 8-1 92

CAFÉ DE GLANDS DOUX DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE. Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des Îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature: LECOQ ET BARGOIN. Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{rs} de comestibles

PLUS DE CHEVEUX BLANCS MELANOGÈNE De DICQUEMARE AÎNÉ, de ROUEN. Pour teindre à la MINUTE EN TOUTES NUANCES les cheveux et la barbe, sans danger pour la peau et sans aucune odeur. Cette teinture est supérieure à toutes celles employées jusqu'à ce jour. Prix: 6, 12 et 15 fr. — Fabrique à Rouen, rue St-Nicolas, 39. — A Paris, chez M. LÉGERAND, parfumeur, 207, rue St-Honoré. Roanne, chez M. MONTVENEUX, coiffeur-parfumeur, rue de la Paroisse. 25

GRAND ASSORTIMENT DE PLUSIEURS MODÈLES DE MACHINES A COUDRE

Françaises et Américaines

Systèmes HURTU et HAUTIN, CALLEBAUT, BERTHIER, MOLLIERE, MAYER, ELIAS HOWE, A. B. HOWE, BARRÈRE et CAUSSADE, WHEELER, WILSON (silencieuse), E. BRION, M. MEYRIES

Pour Tailleurs, Tailleuses, Lingères, Chapeliers, à poser les vieux élastiques, Cordonniers, Tapissiers, Fabricants de brides à sabots MACHINES POUR FAMILLES DANS TOUS LES PRIX

Piqueuses à canon perfectionnées pour bottines, cousant dans les deux sens. Cette machine, très-avantageuse, peut être employée par les Tailleurs et Tailleuses. Nouvelle machine américaine à tricoter les bas, pouvant en faire douze paires par jour. — Brodeuses perfectionnées.

Nouvelle machine à boutonnière faisant toutes les coutures. — Un traité que je viens de faire avec deux des principaux constructeurs à Paris, me permet de livrer à des prix très-modérés d'excellentes machines. — Je peux livrer d'excellentes machines renforcées pour Tailleurs au prix de 280 francs, avec garantie de cinq ans. — A quelque prix que l'on puisse offrir des machines à coudre, mon traité me permet de les céder à meilleur marché

GRANDES FACILITÉS POUR LES PAYEMENTS En vendant les machines, le sieur T. MARTIN se charge de former les ouvrières à les faire fonctionner parfaitement. — Il se charge aussi de tous entretiens et réparations des machines. Atelier et Dépôt chez M. T. MARTIN, quai de l'Isle, n^o 5, maison MAHAUT, et rue Sainte-Elisabeth, n^o 19, à Roanne.

Diverses Machines d'agriculture, diverses Machines à battre le blé, pour Manège et Locomobile, Faucheuses, Faneuses, Moissonneuses, nouveau Moulin à fariner, pour les campagnes, etc. 15

CHOCOLAT SAINTOIN USINE A ORLÉANS Produire bon au meilleur marché possible Chaque tablette porte la signature et la marque de fabrique ci-contre. Chocolat des ménages, 4 50; à la Vanille, 2 50 D^o qualité fine, 1 80; 1^o 2 50 D^o supérieur, 2 25; 2^o 2 75 D^o fin supérieur, 2 25; 3^o 3 » DÉPÔT chez les principaux Épiciers, Confiseurs, Marchands de comestibles.

LA VÉRITABLE SILENCIEUSE NOUVELLE MACHINE A COUDRE AMÉRICAINE Cette admirable Machine est un petit chef-d'œuvre de perfection, l'élegance, de solidité et de simplicité; mieux construite, plus facile à conduire et meilleur marché que tout ce qui s'est fait jusqu'ici. — Avec les Machines de M. BRION, il n'est pas nécessaire de faire un apprentissage: chacun peut coudre, chacun peut broder. La couture indéfectible est faite sur les tissus les plus légers avec autant de facilité que sur les plus épais. On peut dire, avec vérité, que c'est la machine qui ne peut oûrir de toute largeur sans qu'elle soit la dernière expression de la science réunie à l'art du mécanicien-constructeur. Avec cette jolie Coutisseuse, qui ne fait pas plus de bruit que l'indique son titre, on peut ourier de toute largeur sans tracer l'étoffe, border, rabatre, poser les rubans à plat et la dentelle; ourter, soutacher, gancer, cordonner, froncer et monter à la fois, et faire de petits plis. Une instruction illustrée, contenant le dessin de toutes les pièces principales, accompagne chaque Machine, ce qui permet d'apprendre en quelques heures. Envoi fr du Catalogue. — Seule Maison de vente: E. BRION, 100, boulevard Sébastopol, Paris.

A VENDRE 2 PETITS CLOS situés au lieu des Noix, à dix minutes de Roanne; Une Maison et petit Jardin, rue des Croix-Rouges, n° 4; Une Maison, rue Mably, n° 4; On donnera toutes sûretés et facilités pour les paiements. S'adresser au bureau du journal, rue Impériale, 70.

MAL DE DENTS Guérison instantanée par la PYRÉTHRINE LAHAUSOIS. 1 fr. 50 le flacon. Dépôts: à Roanne, M. GARNIER, pharmacien; à Montbrison, M. CHAUVÉ, pharm.; à Saint-Etienne, M. ARNAULT, pharmacien.

NÉURALGIES GUÉRISON PAR LES PÉTALES ANTI-NÉURALGIQUES DU DOCTEUR CRONIER CHEZ TOUS LES PHARMACIENS. Dépôt central, Paris, LEVASSEUR, pharmacien, 19, rue de la Monnaie. Prix: 3 fr. la boîte.

SIXIÈME ANNÉE 4 FRANCS PAR AN 4 LE MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS Publiant les listes officielles de tous les tirages d'Actions et d'Obligations françaises et étrangères, ainsi que tous les renseignements financiers utiles aux capitalistes. Directeur et Rédacteur en chef: J. PARADIS Bureaux à Paris, rue Richelieu, 104 Succursale à Lyon, 5, r. de l'Impératrice. 4 FRANCS PAR AN 4 SIXIÈME ANNÉE

Vient de paraître L'ÉCHO DE LA SORBONNE MONITEUR DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES PREMIÈRE ANNÉE — PREMIER TRIMESTRE Un vol. in-4, de 316 pages, à 2 colonnes. Prix: 5 fr. Bureaux: Paris, 7, rue Guénégaud. L'Echo de la Sorbonne, dont la publication durera trois ans, paraît trois fois par semaine depuis le 6 octobre 1868. Chaque numéro contient, avec des Variétés instructives, deux leçons rédigées conformément au programme des cours de la Sorbonne, par MM. PHILIPPON, Secrétaire de la Faculté des Sciences; EMILE CHASLES, Professeur de Faculté; COCHENS, Conservateur à la Bibliothèque Mazarienne; DE MONTMAYOU, Professeur à l'École Turgot; SALICIS, Répétiteur à l'École Polytechnique, etc. Un numéro, 15 c. — Trois mois, 5 fr. — Six mois, 10 fr. — Un an, 20 fr. 9/4

ENGRAIS CHIMIQUES Usine à Perrache (avec embranchement) sur les terrains de MM. PERRET frères et OLIVIER SEUL DÉPOT DES PRODUITS AMMONIACAUX des usines de Lyon, de la Guillotière, de Saint-Etienne, d'Alais et de Bessèges. PRODUITS ET DOSAGES garantis sur analyses (d'après les méthodes commerciales) Sulfate d'ammoniaque (20 à 21 % d'azote) fr. 59 » Sulfate de potasse (75 % de sulfate de potasse) » 40 » Nitrate de potasse (94 à 96 % de nitrate de potasse) » 66 » Nitrate de soude brut du commerce. » 50 » Phosphates de chaux (fossiles), en poudre (40 à 50 % de phosphate) » 6 » Id. Id. (os) Id. (60 à 65 % de phosphate) » 11 50 SUPERPHOSPHATE, qualité extra, tout ce qui se fait de mieux (40 à 45 % de phosphate) » 15 » Superphosphate n° 1. (33 à 35 % de phosphate) » 13 » Id. n° 2. (25 à 29 % de phosphate) » 10 » Sel d'été brut (engrais de mer) (13 à 14 % de potasse) » 7 50 Sel d'été sulfaté id. (16 à 17 % de potasse) » 17 » Sulfate de chaux phosphaté. » 3 » Feldspath muriaté et pulvérisé (13 à 15 % de potasse) » 4 » Engrais complets pour cultures spécialement indiquées, telles que blés, vignes, prés, tabacs, houblon, légumes, betteraves, oliviers, garances, cannes à sucre, etc., etc. NOTA. — Les engrais chimiques répandus en couverture au printemps produisent les meilleurs effets sur les récoltes éprouvées par les rigueurs de l'hiver.

Le tout pris à Lyon par 100 k. et au comptant. — Emballages facturés et non repris. Envoi franco, sur demande, de tarifs et de renseignements agricoles ou commerciaux. Échanges d'Engrais contre Céréales. Avances d'Argent sur Céréales et Produits agricoles. Facilités économiques qu'aucun établissement n'offre. Ventes et Achats à la Commission de tout ce qui peut intéresser l'Agriculture. DÉPOT DU SEMOIR BOCQUIN Semant simultanément Engrais et Semences et économisant 25 % de semences et 30 % de main-d'œuvre. AVANCES SUR MARCHANDISES (loi du 25 mai 1863) ADOLPHE PHILIPPE Propriétaire-Gérant des Docks lyonnais 42, rue Tronchet, à Lyon. 4-2 77

GUERRE! GUERRE! AU PRÉJUGÉ ET À LA ROUTINE. Nous offrons: 1° aux malades des preuves sérieuses; 2° aux médecins des expériences pour montrer que la FARINE MEXICAINE du docteur Benito del Rio, de Mexico, est le spécifique le plus commode pour guérir les maladies de poitrine, bronchites chroniques, catarrhes pulmonaires, maladies des os, épilepsie, pauvreté du sang et diabète pulmonaire jusqu'à un troisième degré. — Boîtes de 20 potages, 2 fr. 25; de 40, 4 fr.; et de 80, 7 fr. — Envoi franco par la poste. CAFÉ HYGIÉNIQUE DE SANTÉ, souverain pour combattre les maladies des voies digestives, migraines, névralgies, recommandé aux personnes nerveuses. — 80 tasses pour 1 fr. 50. — COLLIER WIATKA, importation galvanique électrique russe. Préservatif du croup et de la coqueluche facilité la dentition et éloigne les vers chez les enfants. — Prix: 2 fr. franco par la poste. — A Paris, rue de Valenciennes, 10, galerie Vivienne, LYON, quai Perronnet, 114, et dans toutes les bonnes pharmacies et épiceries. — Déposé à Roanne, chez M. GERBAY, pharmacien, rue du Collège. 66

TREBUCIEN FRÈRES CAFÉ DES GOURMETS LE SEUL QUI AIT OBTENU DEUX MÉDAILLES POUR SA SUPÉRIORITÉ à l'Exposition Universelle de Paris 1867. ARÔME CONCENTRÉ ÉCONOMIE ET FORCE UNE DEMI-DOSE SUFFIT POUR FAIRE UNE FORTE TASSE SOIT À L'EAU, SOIT AU LAIT. PRIX DE LA BOÎTE, 1 fr. 50. On reprend pour 30% la Boîte revêtue de l'Étiquette. Exiger sur toutes les Boîtes notre signature. Les Contrefaçons seront poursuivies conformément à la loi. USINE À VAPEUR, 48 & 50, RUE DE LAGNY, À PARIS.

CAFÉ DES GOURMETS Le Café des Gourmets est un choix des meilleurs cafés des îles, exclusivement composé des espèces les plus belles et les plus délicates, garanti exempt de tout mélange. Les soins exceptionnels qui ont présidé au choix du Café des Gourmets en font un produit d'élite, d'une supériorité qui défie toute comparaison. Il n'a rien de commun avec les produits du commerce, qui ne sont, pour la plupart, que des mélanges de chicorée ou d'autres substances indigènes analogues. Il n'est pas seulement le MEILLEUR DES CAFÉS, il est, en outre, par son prix et par sa qualité, le plus ÉCONOMIQUE. Le Café des Gourmets n'a plus besoin d'éloges: déjà le jury de l'Exposition universelle de Londres lui avait décerné la MÉDAILLE D'HONNEUR, en 1862, et sa supériorité vient d'être à nouveau proclamée par DEUX MÉDAILLES dont seul il a été honoré à l'Exposition universelle de Paris 1867. La fraude n'a pas manqué d'exercer sa coupable industrie sur un produit aussi justement apprécié que le Café des Gourmets, ni de produire des contrefaçons; les consommateurs doivent exiger sur les boîtes la signature des producteurs, ci-contre. La consommation du Café des Gourmets, qui, en 1864, avait été de 1,810,230 kil., a été de 1,920,600 kil. en 1865 et de plus de 2,500,000 kil. en 1866; ce qui donne, à 80 tasses par 1/2 kil., 400,000,000 de tasses. LES CHOCOLATS Et le Tapioca des Gourmets préparés par MM. TREBUCIEN FRÈRES, dans leur usine de la rue de Lagny, 48 et 50, sont de qualité supérieure. Ils se trouvent, comme leur Café, dans toutes les villes de France et de l'Étranger, chez les principaux commerçants. Se trouve dans toutes les bonnes maisons d'épicerie et marchands de comestibles.

PRIMES EXTRAORDINAIRES GRATIS ET RENDUES FRANCO LAMPE MODÉRATEUR ou LAMPE À PÉTROLE ou ACCORDÉON d'une méthode apprenant à jouer sans maître et sans savoir la musique. Avec chacune de ces primes on expédie toujours gratis et franco les 10 VOLUMES suivants: MÉS PRISONS (Silvio Pellico), 1 vol. — FABIOLA, 3 vol. — PAULET VIRGINIE, 1 vol. — LA JEUNE SIBÉRIENNE, LE LÉPREUX DE LA CITÉ D'AOSTE, LES PRISONNIERS DU CAUCASE (X de Maistre), 1 vol. — LIONELLO, 1 vol. — VOYAGES DE GULLIVER, 1 vol. — HISTOIRE DES ANIMAUX (Buffon), 1 vol. — LES CONTES DE FEES, 1 vol. Pour jouir de ces Primes vraiment inouïes, il suffit de s'abonner pour un an au Journal L'ÉDUCATEUR DES ENFANTS dont le prix est seulement de 12 Francs par an. Dirigé par M. Emmanuel BENOIST, avec les concours des écrivains les plus aimés des enfants; PARAISSANT tous les Dimanches en une splendide Livraison ornée de riches gravures; IMPRIMÉ sur papier de luxe, L'Éducateur des Enfants ne redoute aucune concurrence, soit pour la beauté de l'exécution typographique, soit pour l'intérêt et la variété des articles. De plus, un abonnement d'un an (12 Francs), donne le droit de choisir une des trois PRIMES ci-dessus, dont chacune vaut, dans le commerce, le prix de la souscription, et de recevoir gratis également les 10 volumes indiqués. Adresser toutes les demandes accompagnées du paiement, en mandat sur la poste ou en timbres-poste au Gérant du Journal, 21, RUE VANNEAU, A PARIS. L. B. 83

102, BOULEVARD SÉBASTOPOL, près le square des Arts-et-Métiers. CHEMISERIE SPECIALE Seule Maison Où la fabrication soit mise en rapport direct avec la consommation. Seule Maison Où le consommateur puisse trouver des chemises toutes confectionnées parfaitement appropriées à sa taille, aussi soignées sous le rapport de la couture, et ayant le même cachet que celles faites sur commande dans les maisons les plus réputées jusqu'à ce jour. Seule Maison Où l'acheteur soit certain de retrouver à l'instant même et exactement l'article qu'il a déjà eu. Envoi franco d'un TARIF-PROSPECTUS contenant l'indication des mesures à envoyer pour être servi dans toute la France en 48 heures. MÉDAILLES aux Expositions: de Londres, en 1851 — de Paris, en 1855 — de Londres, en 1862 — de Paris, en 1867. 80

USINE HYDRAULIQUE DE NOISIEL PRÈS PARIS, FONDÉE EN 1825 Pour la fabrication spéciale des Chocolats de qualité supérieure CHOCOLAT-MENIER L'usine de Noisiel, spécialement destinée à la fabrication du Chocolat, est la plus considérable de France et sans doute de l'Europe. Située dans la riante vallée de la Marne, sur l'emplacement d'un moulin historique, qui date du roi Louis-le-Gros, elle répond parfaitement à sa destination. De nombreux et très habiles ouvriers sont aidés par de puissantes machines hydrauliques et à vapeur qui permettent d'opérer avec la plus rigoureuse propreté et la plus grande économie de main-d'œuvre, ce qui explique à la fois et l'excellence des produits de cet établissement modèle et le bon marché auquel ils sont livrés à la consommation. « Il faudrait avoir la place pour décrire, suivant les pittoresques impressions de M. Cerbeer de Medelsheim, dans sa curieuse monographie: Du Cacao et du Chocolat (1), le soin, la propreté excessive qui président à ces opérations, qui, presque toutes, se font d'une manière automatique, à l'aide des plus curieuses machines, des outils les plus nouveaux, les plus ingénieux. L'œil suit avec surprise le mouvement de cette pâte qui monte, descend, parcourt les étages, se mélange, se divise, s'étale, se moule, se perd, se retrouve toute seule, pour ainsi dire, sans qu'on aperçoive la main de l'homme, qui ne se révèle que par son génie. » Industriel hors ligne, M. MENIER ne s'est pas contenté d'être seulement fabricant, mais encore il s'est fait planteur, armateur, importateur et exportateur à la fois, ne voulant rester étranger à aucune des opérations concernant l'industrie à laquelle est attaché l'honneur de sa maison. Des terrains immenses ont été achetés au centre de la meilleure production des cacaos, sur les bords du lac de Nicaragua; un homme habile et dévoué, M. SCHIFFMANN, a été mis à la tête d'une vaste plantation de cacaoyers: au Valle-Menier. La culture se fait dans les meilleures conditions indiquées par la science et par la pratique, de sorte que l'on peut désormais compter sur une production régulière, abondante, de fruits excellents. Le cacao qui sert au chocolat fabriqué à l'usine de Noisiel est donc en partie récolté sur les propriétés de M. Menier, transporté par ses navires, conduit à la fabrique par ses voitures; il est trituré, manipulé, transformé sous ses yeux et sort de ses magasins pour aller dans le monde entier satisfaire au goût du plus humble comme du plus riche, revêtu de sa marque de fabrique qui, en indiquant la provenance et le prix, garantit la qualité pure de tout mélange suspect. Les jurys de toutes les Expositions françaises et étrangères ont reconnu la supériorité du Chocolat Menier par les premières récompenses; ainsi le succès est-il arrivé à ce point que de 688,486 kilogrammes que fabriquaient en 1852 l'usine de Noisiel, la production a atteint, en 1867, l'énorme quantité de 2,920,881 kilogrammes, chiffre qui sera largement dépassé en 1868. C'est près du tiers de toute la consommation du pays. Les droits de douane payés par la Maison MENIER, pour la fabrication du Chocolat (sucre et cacao) représentent environ 4,000 fr. par jour, soit non loin de 1,200,000 francs pour l'année. (1) Etudes industrielles à propos de l'Exposition universelle de 1867. Paris, Société des livres utiles, 414, rue Saint-Honoré. 43

2 fr. 40 par an BUREAUX 7, place de la Bourse, 7 PARIS L'ÉPARGNE 52 Nos par an BUREAUX 7, place de la Bourse, 7 PARIS Le plus complet des journaux financiers, le guide indispensable des actionnaires et des obligataires, publie, chaque dimanche, une Revue de la Bourse, le cours de toutes les valeurs françaises et étrangères et du change, la liste officielle de tous les tirages, les recettes des chemins de fer, les dividendes et intérêts à recevoir, les appels de fonds, les convocations aux assemblées générales et les comptes-rendus de ces assemblées, le bilan hebdomadaire et mensuel de toutes les compagnies financières et industrielles, des articles raisonnés et des renseignements puisés aux sources les plus authentiques sur leur situation, un article de jurisprudence spéciale par un de nos premiers avocats, des conseils sur les meilleurs placements à opérer, des correspondances de toutes les places de l'Europe, etc., etc. Il est répondu gratuitement aux demandes de renseignements des abonnés, accompagnées d'un timbre-poste. — On s'abonne en envoyant 2 fr. 40 en timbres-poste ou en un mandat à l'ordre de M. de Fontbouillant, chevalier de la Légion d'Honneur, D^r gérant du journal, 7, place de la Bourse, Paris. Succursale à LYON, 92, rue de l'Impératrice. L. B. 6-2 26 Roanne. — Imprimerie Sauxon, un des gérants. Vu pour légalisation de la signature de l'imprimeur. — Le maire de la ville de Roanne, Signature de l'imprimeur.